

Honoraires de transaction

Transaction sur immeuble, foncier, fonds de commerce

Montant de la transaction	Honoraires maximum TTC
	ESSENTIEL - PREMIUM - ELITE
1 € à 132 000 €	7 900 €
132 001 € à 450 000€	5 %
450 001 € à 750 000 €	4,5 %
750 001 € à 1 500 000€	4 %
A partir de 1 500 001	3,5 %
Terrain	De 5 % à 8 %
Garage/parking	2 000 €
Programme neuf	3 % à 6 %
Estimation	250 €
TVA	20 %

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur la mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Carte professionnelle n° CPI 7301 2025 000 000 013
Assurance RC : GALIAN-SMABTP : 89, rue la Boétie 75008, Paris

Notre agence respecte pleinement les normes de protection des données (RGPD) et les réglementations anti-blanchiment (TRACFIN) pour garantir la sécurité de vos informations. Barème d'honoraires mis à jour le 01/01/2024

Honoraires de Location

Honoraires pour les visites, constitution de dossier, rédaction bail

Bailleur	
Appartement	Honoraires max TTC
Studio/T1 (-35 m2)	70 % du loyer
T2 (-55 m2)	70 % du loyer
T3 (-75 m2)	70 % du loyer
T4/5 (-100 m2)	70 % du loyer
Appartement + 100 m2	Sur Devis
Etat des lieux	Gratuit
Maison	
-100 m2	60 % du loyer
De 101 m2 à 149m2	60 % du loyer
De 150 m2 à 199m2	Sur Devis
Plus de 200m2	Sur Devis
Locataire	
En zone tendue	10€/m2
En zone non tendu	8€/m2
Etats des lieux	3€/m2
Honoraires de gestion avec GLI*	
8% TTC du loyer mensuel (Charges comprises)	

Dans le cas où la GLI ne peut être soucrite, les loyers seront garantis obligatoirement par les locataires via

GARANTME ou VISAL
*Garantie de loyers impayés